

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DSJS	Date	29 octobre 2026
Numéro	26.423	Heure	20h17

Auteur-e(-s) : Sarah Curty

Lié à (facultatif) :

ad

Titre : Business des soins à domicile, quelle réalité dans notre canton ?

Contenu :

À la suite des articles relatés par la RTS¹ concernant la situation des soins à domicile dans le Valais, quelle est la situation dans le canton de Neuchâtel ? Quels motifs ont conduit aux deux refus d'autorisation ? Comment sont contrôlées les qualifications du personnel réellement engagé sur le terrain et la concordance entre soins effectués et soins facturés ? Quels manquements et sanctions ont été relevés ces dernières années et quel est leur impact sur la qualité des soins ?

¹[Article du 30 juillet 2026, « Le Valais s'attaque au « business » des soins à domicile »](#)

[Article du 22 octobre, « Huit entreprises de soins à domicile bannies en Suisse romande »](#)

Demande spécifique liée au traitement

Réponse orale

OUI

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Sarah Curty

Autres signataires (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :

Autres signataires suite (*prénom, nom*) :